

Public Sénat, 28 janvier 2021

Justice des mineurs : Éric Dupond-Moretti accepte le report de la réforme



Mercredi soir, le Sénat a adopté la réforme de la justice pénale des mineurs en y apportant des ajustements. Initialement prévue pour entrer en vigueur le 31 mars, les sénateurs l'ont reportée au 30 septembre, estimant que les juridictions n'étaient pas prêtes. Un report finalement acté par le garde des Sceaux.